
30.07.2009 - 11:25 Uhr

Les voitures, cible de choix des voleurs

Zurich (ots) -

Au seul premier semestre de cette année, Allianz Suisse a enregistré plus de 2700 sinistres de vols dans des véhicules et plus de 350 vols de voitures. Environ 20 % de ces délits sont commis à l'étranger. Le risque d'effraction ou de vol est particulièrement élevé pendant les vacances.

Ça y est, les valises sont faites, la voiture est chargée et la destination de vacances a été enregistrée dans le GPS. Pour éviter que les enfants ne s'ennuient sur le trajet, on a même pensé à acheter des appareils électroniques. La période des vacances est particulièrement propice aux vols de voitures.

Les objets et marques de véhicules «préférés»

Au premier semestre 2009, Allianz Suisse comptabilise à elle seule plus de 2700 déclarations de sinistres pour des vols dans des véhicules. Environ un sur cinq a lieu à l'étranger, et en général pendant les vacances. Au vu des déclarations de vols, caméscopes, appareils photos, systèmes de navigation, téléphones portables, argent liquide, bijoux, sacs à main et de voyage sont les objets les plus convoités. Mais les véhicules eux-mêmes sont également dans le collimateur des voleurs : au cours des six premiers mois de cette année, Allianz Suisse a reçu des déclarations de vols pour environ 350 véhicules, dont un sur cinq à l'étranger. Les dix marques «préférées» sont à cet égard Volkswagen (18 %), Opel et Peugeot (8 % chacune), Audi et BMW (7 % chacune), Renault (6 %), Fiat et Mercedes (5 % chacune), ainsi que Toyota (3,9 %) et Ford (3,6 %).

Conseils d'Allianz Suisse

Afin d'éviter les mauvaises surprises, pendant les vacances aussi, certaines précautions sont de mise en matière de couverture d'assurance : la perte, la destruction ou la détérioration du véhicule en cas de vol ou encore la soustraction ou le détournement sont couverts par l'assurance casco véhicules à moteur. Les appareils transportés pouvant être utilisés indépendamment du véhicule, tels que téléphones portables, appareils de radio, systèmes mobiles de navigation ou supports d'images et audio ne sont en général pas assurés. L'argent liquide, les cartes de crédit, papiers-valeurs, bijoux et appareils électroniques ne le sont pas non plus.

La bonne attitude

Il est donc important de ne pas laisser d'objets précieux dans le véhicule, et surtout pas en évidence. Il ne faut pas non plus parquer le véhicule sans le fermer à clé, même peu de temps, car les voleurs se précipitent sur la moindre occasion. Pour votre propre sécurité, il vaut mieux garer si possible la voiture sur un parking surveillé. Le système antidémarrage doit par ailleurs être activé dès que le véhicule est garé. Et si, malgré toutes ces précautions, les voleurs se sont servis, informer immédiatement la police locale. En cas de vol du véhicule, prévenir également la police au domicile. Si la carte de

crédit ou des papiers d'identité ont été soustraits, faire immédiatement opposition et signaler la perte aux autorités compétentes. En cas de sinistre, il peut également valoir la peine de vérifier la couverture de l'assurance combinée ménage et de regarder si l'objet dérobé figure sur l'inventaire, auquel cas il est assuré.

Contact:

Bernd de Wall
Communication Allianz Suisse
Tél.: +41/44/209'54'14
E-Mail: bernd.dewall@allianz-suisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008591/100587395> abgerufen werden.